



## Question plan epargne entreprise

Par **Laurent Enzo**, le **19/11/2016** à **01:34**

Bonjour,

J'aurai besoin de votre aide concernant une question que je me pose :

Alors voilà je suis salarié d'une grande entreprise etant actuellement en arret de travail pour cause de depression j'ai eu des echo comme quoi la société avait pour but de me licencier à mon retour prévu dans 2 mois.

Or je souhaitai faire un abondement sur mon pee le mois prochain.

Comment cela ce passe je peux le faire quand meme meme si l'entreprise a pour but de me licencier prochainement?

L'entreprise peut t-elle ne pas encaisser mon cheque d'abondement afin que mon versement ne soit pas prit en compte?

Merci de votre aide.